



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

MAESTRIA PORTAGE

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 2025-05-12

Parution print : 2025-05-13

AVIS DE CONSTITUTION

SAS

dénommé

Maestria Portage

Siège social :

20 lot les 3 vallées Majicavo Lamir 97600 KOUNGOU

Capital :

20000 €

Objet social :

La société a pour objet, en France et à Mayotte en particulier :

L'exercice d'activités de portage salarial, comprenant notamment :

- La mise à disposition d'un cadre administratif, juridique et financier permettant à des professionnels indépendants d'exercer leur activité
 - La conclusion et la gestion des contrats de travail des salariés portés, incluant la gestion de leur rémunération, des déclarations sociales
 - L'accompagnement et le conseil en matière de gestion d'activité pour les salariés portés, incluant l'optimisation contractuelle, la formation
 - L'intermédiation entre les entreprises clientes et les salariés portés, dans le respect du cadre légal du portage salarial. La réalisation de
 - L'assistance et le conseil en gestion d'entreprise et en ressources humaines. - L'accompagnement à la création d'activité pour les professionnels
- Et, de manière plus générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher

Président :

M

ZIDINI Namoure

demeurant 4 rue Cézanne 97600 MAMOUDZOU élu Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est com

Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.